

20240105 le Monde

https://www.lemonde.fr/politique/article/2024/01/05/sous-pression-les-ministres-de-l-aile-gauche-font-taire-leur-malaise-sur-la-loi-immigration_6209169_823448.html

Sous pression, les ministres de l'aile gauche font taire leur malaise sur la loi « immigration »

Les membres du gouvernement qui avaient envisagé une démission avant le vote du texte expriment leur envie de rester en poste, alors qu'Emmanuel Macron planche sur un possible remaniement.

Par [Claire Gatinois](#)

Article réservé aux abonnés



Le ministre délégué chargé des transports, Clément Beaune, à l'issue du conseil des ministres à l'Elysée, à Paris, le 20 décembre 2023. JULIEN MUGUET POUR « LE MONDE »

L'atmosphère est pesante, jeudi 4 janvier à l'hôtel de Roquelaure, boulevard Saint-Germain, à Paris. Clément Beaune se sait en difficulté. Mais à quel point ? Le ministre délégué chargé des transports se rendra sur le marché d'Aligre, dans sa circonscription du 12^e arrondissement de la capitale, le week-end du 6 janvier, pour, dit-il au *Monde*, prendre la température de son électorat parisien. Mais, aussi, pour mesurer l'ampleur des dégâts.

Le haut fonctionnaire, qui a tenté au fil des ans de se sculpter une stature afin d'incarner l'aile gauche de la Macronie, a pris ces derniers jours les traits d'un traître à la cause sociale-démocrate ou, pire encore, d'un couard. Etiqueté par certains de ses collègues du gouvernement comme le meneur d'une fronde de ministres menée en plein vote du projet de loi « immigration », le 19 décembre 2023, l'élu de Paris nie avoir jamais voulu démissionner. Et « *réfuse* », [dans un entretien au Parisien le 4 janvier](#), « l'idée d'une dérive » avec l'adoption de ce texte présenté par Marine Le Pen comme [une « victoire idéologique » du Rassemblement national](#) (RN).

Fidèle de la première heure, l'ancien conseiller Europe d'Emmanuel Macron à Bercy puis à l'Elysée est certes gêné par des dispositions de la loi, comme la distinction introduite entre étrangers et nationaux pour l'attribution de l'aide personnalisée au logement (APL), ou cette

caution réclamée aux étudiants extra-européens. Il veut aussi éviter « *tout nouveau débat* » sur l'aide médicale d'Etat (AME), que la première ministre, Elisabeth Borne, s'est pourtant engagée, par écrit, auprès des élus Les Républicains (LR) à réformer en ce début d'année 2024.

Lire aussi le récit : Article réservé à nos abonnés [Loi sur l'immigration : le texte adopté, crise ouverte au sein du camp Macron](#)

Mais il y a d'autres façons d'agir que de démissionner, dit-il désormais, refusant de suivre la voie empruntée par l'ex-ministre de la Santé, Aurélien Rousseau, qui a quitté ses fonctions le 20 décembre pour éviter de porter une réforme de l'AME contraire à ses convictions.

« **L'heure n'était pas venue** »

Clément Beaune revendique vouloir mener le « *combat* » de l'intérieur, en dévitalisant le plus possible la loi « immigration », sans toutefois prétendre à un « *match retour* » sur ce texte. Le ministre des transports n'évoque aucune « *ligne rouge* » à ce sujet et préfère parler de son souhait de rétablir un « *équilibre politique* » pour la suite du quinquennat d'Emmanuel Macron, grâce à des initiatives sur l'Europe, l'écologie ou la lutte contre les discriminations. « *Je suis embarqué dans cette aventure politique depuis dix ans. Il y a un lien humain, affectif. Le macronisme est mon histoire* », justifie-t-il. Et s'il s'est bien « *posé des questions* », Clément Beaune a jugé que « *l'heure n'était pas venue* » pour lui de quitter son ministère, imaginant que son départ signerait la victoire de l'aile droite de la Macronie. Il concède toutefois que le chef de l'Etat, en pleine réflexion sur un remaniement gouvernemental, pourrait bien vouloir se séparer de lui.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Le gouvernement suspendu à l'hypothèse d'un remaniement](#)

Le président de la République veut clore au plus vite ce chapitre de crise de la fin d'année 2023 et compte sur les corrections que le Conseil constitutionnel, saisi le 26 décembre, pourrait apporter. Tentera-t-il de réintroduire les mesures écartées ? « *On devrait s'arrêter là* », assure-t-on à l'Élysée, sans s'inquiéter des réactions outrées que devraient exprimer Les Républicains en voyant leur texte déplumé. « *Mais il y a le sujet AME* », rappelle le même conseiller à propos de cette pomme de discorde qui tiraille de longue date la majorité présidentielle.

Emmanuel Macron n'a pas manqué de faire part de son exaspération envers des ministres décrits par un conseiller à l'Élysée, avec dédain, comme des « *puputschistes* ». Le chef de l'Etat a, lors de son déplacement en Jordanie, le 21 décembre 2023, fustigé ceux qui menacent de démissionner sans passer à l'acte. Et, dans ses vœux aux Français, le 31 décembre, il a encore attaqué « *ceux qui privilégient les calculs électoraux, les petits arrangements ou leurs intérêts personnels* », qui « *à la fin nous affaiblissent* », visant autant des membres de l'opposition que de son propre camp.

« **La première ministre a répondu à nos questions** »

L'ire présidentielle contre ceux qui manquent de « *force de caractère* » a fait taire, au sein du gouvernement, les contestations d'une loi que l'ancien président socialiste, François Hollande, qualifie de « *défaite pour la République* ». Le ministre de l'industrie, Roland Lescure, comme Rima Abdul Malak (culture), Sylvie Retailleau (enseignement supérieur) ou Patrice Vergriete

(logement), qui s'étaient joints au groupe formé par Clément Beaune pour faire part de leur émoi, et étaient inclus à la boucle WhatsApp baptisée « Valeurs », semblent désormais s'accommoder de la loi. Et s'agacent que leurs doutes aient été ébruités dans les médias par la maladresse de Clément Beaune.

Lire aussi l'entretien : Article réservé à nos abonnés [François Hollande : « Le président Macron et le gouvernement n'ont pas pris les voix du Front national. Ils ont pris ses idées »](#)

Sylvie Retailleau a présenté le 20 décembre 2023 sa démission, refusée après qu'elle a obtenu des garanties pour ne pas appliquer pleinement la caution étudiante votée. Celle-ci pourrait, comme l'a évoqué Elisabeth Borne le 20 décembre, se limiter à 10 euros. Patrice Vergriete a été rassuré de savoir que la restriction des APL serait sans aucun doute censurée par le Conseil constitutionnel. Et, selon son cabinet, il a apprécié qu'Emmanuel Macron affirme, le 20 décembre dans l'émission « C à vous », que l'hébergement d'urgence était préservé pour les étrangers, même en situation irrégulière. *« En France, on soigne et on héberge de façon inconditionnelle. Et ça a été protégé par l'accord »*, assurait le président de la République.

Roland Lescure estime, lui, qu'Elisabeth Borne a fait tout ce qui était en son pouvoir pour adoucir un texte modelé par les sénateurs LR. *« Le texte du Sénat était inacceptable, elle a réussi à en faire quelque chose d'acceptable »*, confie-t-il au Monde. *« Je fais partie des ministres qui ont eu des questions, et la première ministre a répondu à nos questions, tout comme le président de la République »*, a-t-il insisté sur France Inter le 4 janvier.

Lire aussi le portrait : Article réservé à nos abonnés [Loi « immigration » : Elisabeth Borne, première ministre du « devoir accompli »](#)

« Pitoyable humiliation de ministres »

Rima Abdul Malak avait, elle, souligné dès le 20 décembre 2023 que, si certaines dispositions du projet *« heurtaient ses convictions »*, elle ne comptait pas démissionner. *« Ma détermination à poursuivre mes combats est totale »*, écrivait-elle. Son cabinet précise aujourd'hui que la locataire de la Rue de Valois avait signifié à ses collègues dans la boucle « Valeurs » qu'elle s'opposait à tout chantage à la démission. *« Pas une ligne, pas un mot de cette loi "immigration" n'a été inspiré, écrit par le Rassemblement National »*, a enfin pointé le porte-parole du gouvernement, Olivier Véran, issu de la gauche, jeudi 4 janvier sur RMC. Deux semaines plus tôt, il reconnaissait qu'il y avait *« des choses dans le texte que nous n'aimons pas »*.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [« Sur l'immigration et sur l'affaire Depardieu, Rima Abdul Malak se place aux côtés du monde culturel contre Macron et une bonne partie de l'opinion »](#)

Ces reculs suscitent la critique cinglante d'Olivier Faure, premier secrétaire du Parti socialiste (PS), qui a commenté sur le réseau social X : *« Pitoyable humiliation de ministres qui avaient annoncé qu'ils démissionneraient si la loi immigration était votée et qui maintenant viennent se fouetter en place publique pour ne pas être renvoyés par Jupiter... »*



Le président de la commission des lois, Sacha Houlié, monte prendre la parole à la tribune, à l'Assemblée nationale, à Paris, le 11 décembre 2023. JULIEN MUGUET POUR « LE MONDE »

« *Faut-il être ministre d'Emmanuel Macron à tout prix ? C'est une question philosophique* », déduit le président de la commission des lois, Sacha Houlié. Le député Renaissance, représentant de l'aile gauche de la majorité présidentielle, a voté contre le projet de loi en dépit de pressions exercées au plus haut niveau. Quelques heures avant le scrutin décisif, lors d'une réunion à l'Élysée, Emmanuel Macron « *en personne [lui] a demandé de [s']abstenir* » plutôt que de voter contre, rapporte Sacha Houlié. L'élus de la Vienne affirme aussi que des ministres et des proches du chef de l'État lui « *ont promis de hautes fonctions ministérielles* » s'il votait pour. Le trentenaire a tenu bon, opposant au président de la République un argument qu'il juge imparable : « *Je ne vote pas un texte inconstitutionnel.* »

[Claire Gatinois](#)